45e Année — Mars-Avril 1931 — No 2.

REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

FONDATEURS :

Charles GIDE, Alfred JOURDAN †, Edmond VILLEY †.

ARTICLES :

Pages

LE CHOMAGE 209

I. — **L'assurance-chômage, cause du chômage permanent**..... par ..... ***. 211

II. — **Le chômage en Grande-Bretagne**..... par ..... **Frederic C. BENHAM.** 252

III. — **Le chômage en Allemagne,** par..... .. **Emil LEDERER.** 276

IV. — **Le chômage en France,** par..... **Charles PICQUENARD.** 296

V. — **Un remède monétaire à la crise mondiale du chômage**.... par ..... **Robert EISLER.** 333

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE :

La vie économique en Italie, par **Gino BORGATTA** 352

NOTES ET MEMORANDA :

I. — **Compte rendu de la sixième réunion des économistes de langue française**..... 394

II. — **Quelques nouvelles études sur le socialisme**..... ..... par ..... **André PHILIP.** 404

III. — **Économie politique et histoire : A propos d'un livre récent,** par..... **Lucien BROCARD.** 415

CHRONIQUE LÉGISLATIVE, par..... **Jean SAINT GERMÈS.** 422

Février-Mars 1931.

Voir page 2 le détail de :

COMPTES RENDUS CRITIQUES ET BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE..... 428

REVUE DES PÉRIODIQUES de langues française, allemande, anglaise, espagnole, hollandaise et hongroise 436

LIBRAIRIE DE

RECUEIL SIREY

(SOCIÉTÉ ANONYME)

22, Rue Soufflot, PARIS, 5e

1931

REVUE
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

LE CHÔMAGE

L'inégalité avec laquelle la crise de chômage est répartie dans le monde pose un problème économique extrêmement intéressant. Au moment où, en France, après un début d'année extrêmement dur, le chômage paraît arriver à son maximum (et ce maximum est encore très inférieur à celui des premiers mois de 1927), *l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis offrent le spectacle d'un chômage très supérieur à celui que ces trois pays ont jamais connu aux pires moments des quarante années qui ont précédé la guerre.*

C'est ce contraste que la Revue d'Economie Politique *a demandé à des spécialistes particulièrement qualifiés d'expliquer à ses lecteurs : à M. Lederer, le distingué professeur de Heidelberg, directeur de la plus importante revue allemande de sciences sociales; à Mr. Benham, collaborateur, à la* London School of Economics, *de ce spécialiste par excellence des questions ouvrières qu'est sir William Beveridge; à M. Picquenard. le Français incontestablement le mieux informé des problèmes relatifs au marché du travail.*

A côté de ces études descriptives, nos lecteurs trouveront dans ce numéro une analyse des relations entre le chômage et le paiement des indemnités ouvrières, due à un collaborateur dont l'anonymat couvre un des observateurs les plus pénétrants des choses anglaises, et un article de M. Robert Eisler,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'ASSURANCE CHOMAGE, CAUSE DU CHOMAGE PERMANENT

« Il est vain de se désoler d'être sans emploi, mais il faut s'inquiéter de ce qui est nécessaire pour en obtenir un. »
(CONFUCIUS. *Loun iu* ts. 2, 4°; 14.)

Le présent exposé veut être avant tout une analyse objective des faits. A ce titre, il a été systématiquement débarrassé de toutes considérations sentimentales ou politiques. A tout moment, on s'est attaché à n'y considérer le salaire que comme un prix, c'est-à-dire comme un facteur de l'équilibre économique, susceptible de variations dont il y avait lieu d'étudier les répercussions.

Est-ce à dire que l'on ignore comment le salaire est associé à la vie du plus grand nombre, comment il détermine par ses variations le bien-être des familles, quelquefois même leur subsistance et leur vie ? En aucune façon; mais l'auteur de ces lignes est convaincu que vouloir n'est rien, si l'on ne se préoccupe des moyens de réaliser, et que l'on aura beau se réclamer sans fin d'aspirations généreuses, on aura fait œuvre vaine et presque toujours néfaste, si l'on n'a pas soumis ses espoirs ou ses désirs à l'épreuve rigoureuse du raisonnement et des faits.

Au surplus, nous prions le lecteur de juger ce travail dans son ensemble. Nous espérons le convaincre que nous désirons ardemment l'augmentation aussi large que possible du bien-être de la majorité des hommes, et notamment de ceux qui touchent sous forme de salaire le prix de leur travail. Mais nous croyons que les méthodes généralement suivies pour donner satisfaction à ce désir, en en recherchant directement l'accomplissement, produisent plus de souffrances que de bienfaits, plus de troubles et de malheurs que d'enrichissement et de prospérité.

Or il ne nous paraît pas que l'on ait le droit, en ce domaine, de cacher ou de taire une vérité sur laquelle on n'a

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

aucun doute, sous le prétexte qu'elle heurterait des aspirations quasi universelles. Promettre à l'homme que pour voler dans les airs, il suffit de nier la pesanteur, c'est répandre le plus dangereux des mensonges, puisque c'est condamner à une stérilité certaine tous les efforts de mieux-être ou de progrès. Au contraire, l'expérience le prouve, pour apprendre à voler il faut avant tout étudier les obstacles qui tendent à maintenir l'homme à terre. Et pareillement, pour rendre possible une augmentation générale de la rémunération du travail humain, il est indispensable d'analyser objectivement les effets des mouvements de salaires.

Telle est l'étude que nous avons tentée ici, en essayant de dégager des événements des dix dernières années — et de l'expérience anglaise notamment — tous les enseignements qu'ils comportent.

***

Le point de départ de ce travail est un article de M. Jacques Rueff, que la *Revue politique et parlementaire* a publié en décembre 1925 [1]. Cet article contenait un diagramme révélant une étonnante corrélation entre les variations du chômage en Angleterre et celles du salaire réel, quotient de l'indice des salaires par l'indice des prix [2]. On constatait ainsi que depuis le début de 1920, jusqu'au moment de la publication, fin 1925, le chômage avait varié en Angleterre comme le rapport salaires/prix.

1. Jacques Rueff, *Les variations du chômage en Angleterre*, *Revue politique et parlementaire*, 10 décembre 1925.

Du même auteur et sur le même sujet, communication à la Société d'économie politique de Paris le 5 décembre 1925.

2. Ainsi qu'il est indiqué d'une manière plus détaillée dans l'annexe I au présent article, l'indice des salaires utilisé est celui de Bowley, publié chaque mois par le *London and Cambridge Economie Service*. L'indice des prix est l'indice des prix de gros du *Board of Trade*. On a obtenu le salaire réel en divisant l'indice des salaires par l'indice des prix de gros. Certains auteurs préfèrent employer dans ce calcul l'indice du coût de la vie; nous avons indiqué dans l'annexe les raisons qui ont conduit à choisir l'indice des prix de gros.

L'indice du chômage est le pourcentage du nombre des ouvriers inemployés dans un certain nombre de syndicats relativement au nombre total des membres de ces syndicats.

L'analogie des courbes représentant les variations de ces deux grandeurs était telle que Sir Josiah Stamp, l'éminent économiste anglais, avait pu écrire dans le supplément au *Financial Times* du 15 mars 1926 que leur coefficient de corrélation, calculé par lui, atteignait la valeur de 0,95. Il ajoutait que c'était là une corrélation tout à fait exceptionnelle dans sa permanence et que pareille corrélation permettait d'affirmer que les deux éléments considérés — chômage et rapport salaires/prix — étaient ou dépendants l'un de l'autre par une relation de cause à effet, ou dépendants d'un troisième facteur qui serait la cause commune de leurs variations.

Dans les deux cas, la généralisation du résultat observé permet d'admettre que les deux éléments sont indissolublement liés dans leurs variations, et par suite que l'un d'eux ne peut varier sans que l'autre varie également et dans le même sens.

D'ailleurs dans l'étude publiée en 1925, M. Jacques Rueff s'exprimait dans les termes suivants, déjà en italique dans le texte original :

Ainsi, l'observation des faits permet d'affirmer que pendant toute la période 1919-1925, *il a existé en Angleterre, entre le nombre des chômeurs et le rapport du niveau des salaires au niveau général des prix, une relation permanente, toute variation de la valeur de ce rapport entraînant sans délai une variation concomitante de l'indice du chômage.*

On est, par là, fondé à penser que la cause immédiate du chômage généralisé — non la cause profonde dont nous parlerons tout à l'heure — consiste dans le défaut d'adaptation des salaires au niveau général des prix. S'il a sévi en Angleterre une crise sans précédent dans l'histoire, c'est que la baisse des prix n'y a été suivie que tardivement par la baisse des salaires, et qu'après stabilisation, à la fin de 1921, *le pourcentage d'augmentation des salaires par rapport à l'avant-guerre est resté trop élevé relativement au pourcentage d'augmentation des prix.*

Et un peu plus loin, l'auteur ajoutait :

Il est très curieux, et en apparence contraire à toutes les lois économiques, que le niveau des salaires ait pu rester stable, alors que l'offre de travail dépassait aussi sensiblement la demande de main-d'œuvre. L'anomalie toutefois n'est là

qu'apparente, et l'explication s'en trouve immédiatement dans les conditions mêmes dans lesquelles elle a pris naissance.

La discipline des trade-unions, en premier lieu, est en Angleterre extrêmement puissante, et le régime du contrat de travail collectif, plus généralisé que partout ailleurs. La tradition toutefois eût été insuffisante à maintenir la résistance des ouvriers sans travail aux inévitables mouvements de salaires, si une politique de subsides aux chômeurs, aussi généreuse que coûteuse pour le pays, n'avait permis à ceux-ci de rester indéfiniment inoccupés, plutôt que de transgresser les instructions syndicales.

On est ainsi conduit à cette conclusion, qu'à partir du moment où les prix ont été stabilisés en Angleterre, c'est d'une part la puissance traditionnelle des syndicats anglais, obstacle à l'adaptation des salaires aux conditions nouvelles nées de l'appréciation monétaire, d'autre part la politique de secours aux chômeurs, condition nécessaire du maintien de la discipline syndicale, qui ont été la cause profonde de la subsistance en Angleterre d'une crise qui ne paraît pas en voie d'atténuation.

Plus de cinq années ont passé depuis le moment où ces lignes ont été écrites. Les événements les plus divers se sont succédé, dans les « climats » économiques les plus variés. Il est donc particulièrement intéressant — voire indispensable — de rechercher ce qui est advenu de la corrélation énoncée en 1925 et ce qu'il y a lieu de penser du diagnostic qu'elle avait conduit à formuler.

Nous avons reproduit ci-contre les courbes qui figuraient sur le diagramme de 1925, en nous bornant à les mettre à jour. La note qui constitue l'annexe I au présent article et le tableau qui l'accompagne fournissent toutes indications utiles sur la nature des indices employés et en indiquent les valeurs numériques. Les indices sont d'ailleurs, à des changements de base près, les mêmes que ceux de 1925.

Or un simple coup d'œil sur le diagramme montre avec évidence que ce qui était vrai de 1919 à 1925 l'a été aussi de 1928 à 1931, et avec autant de rigueur et de précision que par le passé.

Il convient, il est vrai, de reconnaître que pendant la grève

générale de 1926 et toute l'année qui l'a suivie, la corrélation a cessé d'exister. Mais il ne pouvait en être autrement : pendant la grève, en effet, les variations de salaires n'exercent aucune action sur l'emploi de la main-d'œuvre. Bien plus

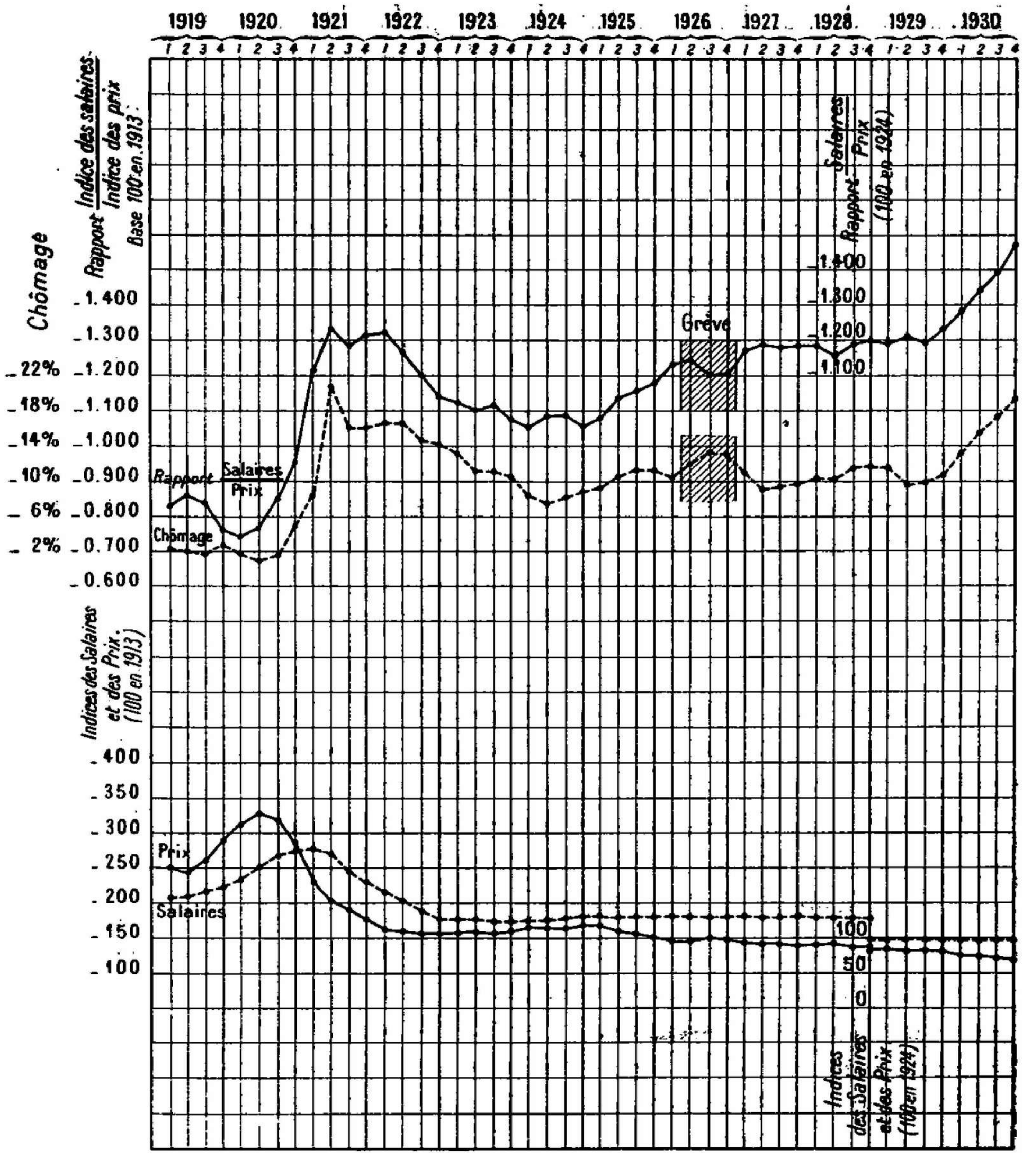

même, quand la main-d'œuvre continuant à travailler malgré les ordres de grève décroît, les employeurs sont disposés à payer plus cher les ouvriers qui n'ont pas abandonné leur travail. D'où l'opposition des deux courbes, opposition suivie en 1927 d'une période de réadaptation progressive.

Dès 1928, la corrélation réapparaît, bien que l'écart entre les deux courbes soit un peu différent de ce qu'il était avant la grève. Et la corrélation est restée si parfaite que, depuis 1928, on a pu prévoir en Angleterre les variations du chômage en fonction du niveau général des prix, les faits venant toujours confirmer l'exactitude de ces prévisions.

Ainsi donc l'expérience a vérifié avec une parfaite rigueur la loi énoncée en 1925. Or on admet en physique qu'une loi peut être tenue pour vraie lorsqu'elle a permis de prévoir un phénomène en fonction d'un autre. Les faits conduisent à affirmer que la loi énonçant le lien qui unit les variations du chômage à celles du rapport salaires/prix satisfait indiscutablement à ce critérium de vérité, et avec une précision peu commune, même dans le domaine des sciences physiques.

***

Ce serait toutefois méconnaître l'intérêt de la corrélation énoncée que de la considérer seulement comme un instrument de prévision. Son principal mérite est de dissiper les obscurités de ce que l'on a appelé la question du chômage.

En Angleterre, elle permet de suivre et de comprendre la succession des événements qui se sont déroulés depuis 1920 jusqu'à ce jour, et, ainsi qu'il a été indiqué plus haut, de prévoir l'avenir.

En 1919, en Angleterre comme partout dans le monde, les prix augmentaient et les salaires ne suivaient qu'avec un retard appréciable. Le chômage était ce qu'il avait toujours été avant la guerre en période d'activité maximum, environ 2 p. 100 des effectifs ouvriers, proportion qui semble répondre aux inévitables mouvements de main-d'œuvre d'une industrie à une autre ou à l'intérieur d'une même industrie.

En 1920, pendant le second trimestre, le mouvement change de sens : les prix commencent à baisser, mais les salaires, très en retard, continuent à augmenter. De ce fait, le rapport salaires/prix, qui serait constant si à tout instant les salaires variaient comme les prix et dont les variations traduisent en quelque sorte le défaut d'adaptation entre les salaires et les prix, augmente très rapidement. En même temps, le chômage

augmente et il ne cesse d'augmenter tant qu'augr le rapport salaires/prix.

Dès le 1er trimestre 1921, il est vrai, les salaires mencent à baisser à leur tour, mais à un rythme assez l e niveau des prix baissant plus rapidement, le rapport ires/prix continue à augmenter, ainsi que le chômage. M partir du trimestre suivant la baisse de l'indice des salai 'accélère, cependant que se ralentit la baisse du niveau de . Le rapport salaires/prix diminue. Aussitôt le chômag nmence à diminuer et il ne cesse de diminuer tant que c ue le rapport de l'indice des salaires à l'indice des pr

D'une manière générale, le rapport salaires/p peut varier soit par variation de l'indice des salaires, soit par variation de l'indice des prix. Or, à partir du 1er trimestre de l'année 1923, il se produit en Angleterre un fait d'une immense importance : l'indice des salaires cesse de varier et il est resté pratiquement invariable depuis cette époque jusqu'à l'heure présente. De ce fait, pendant toute cette période, le rapport salaires/prix n'a varié qu'en fonction de l'indice du niveau général des prix, son numérateur restant toujours inchangé. Le rapport a diminué lorsqu'augmentait le niveau général des prix, augmentant dans le cas contraire, et toujours, pendant toute cette période, sauf pendant la grève et l'année de réadaptation qui l'a suivie, le chômage a varié comme le rapport de l'indice des salaires à l'indice des prix.

C'est ainsi qu'en 1923 et 1924, les prix augmentant en Angleterre, le chômage diminue, alors qu'à partir de 1924-1925 la baisse des prix provoque une augmentation du rapport salaires/prix et, avec lui, du chômage.

C'est ce même phénomène qui apparaît avec une extrême intensité à partir du quatrième trimestre 1929. Les prix à ce moment commencent à baisser brutalement, les salaires restant immobiles. Le chômage aussitôt augmente rapidement et le coefficient qui unit ses variations à celles du rapport salaires/prix reste pratiquement constant.

Ainsi toujours dans le passé — sauf exception entièrement explicable pendant la grève de 1926 et la période subséquente — le chômage a varié en Angleterre comme le rapport salaires/prix.

On peut se demander si cette relation, observée en Angleterre, n'existe pas aussi dans d'autres pays. La recherche a été tentée par M. J. Denuc au cours d'une étude publiée dans le *Bulletin de la Statistique générale de la France* d'avril-juin 1930.

Une pareille étude est rendue extrêmement difficile par l'inexistence, dans la plupart des cas, des éléments d'information indispensables. L'Angleterre est, à notre connaissance, le seul pays où il existe un véritable indice des salaires. La France et les Etats-Unis notamment en sont entièrement dépourvus. Dans ce dernier pays même, on n'a aucune indication précise sur les variations du chômage. M. Denuc a donc été conduit à utiliser dans un grand nombre de cas des éléments tout à fait imparfaits; néanmoins, il arrive à la conclusion ci-après :

« Les statistiques concernant le pouvoir d'achat des taux de salaires (c'est-à-dire le rapport salaires/prix, que M. Denuc calcule, il est vrai, à l'aide de l'indice du coût de la vie)[1] ont fait ressortir une concordance assez générale entre les

1. Nous sommes convaincus, pour les raisons auxquelles il est fait allusion dans l'annexe au présent article, que c'est commettre une erreur de méthode que de rapporter l'indice des salaires à l'indice du coût de la vie lorsque l'on veut étudier l'action des salaires et des prix sur le chômage. M. Denuc indique d'ailleurs que ce qu'il appelle le salaire réel, quotient de l'indice des salaires par l'indice du coût de la vie, c'est le salaire envisagé du point de vue du travailleur (p. 329 de son article). De toute évidence, ce qui peut agir sur les possibilités de vente, donc de production, c'est le salaire rapporté au niveau des prix de vente, et nous estimons que les variations de l'indice des prix de gros fournissent, à défaut d'un indice du niveau général des prix, la meilleure approximation des variations de l'indice des ptix de vente.

L'exemple américain fournit d'ailleurs une confirmation de ces vues théoriques. L'*Industrial Bulletin* de l'Etat de New-York publie mensuellement un « indice de l'emploi » dans les usines de l'Etat de New-York. Les variations de cet indice peuvent être considérées comme fournissant une approximation grossière, mais utilisable à défaut de mieux, de l'inverse des variations d'un indice du chômage. Par ailleurs, l'*Industrial Bulletin* publie un « indice des gains hebdomadaires moyen des usines représentatives de l'Etat de New-York ». Cet indice peut être tenu pour une approximation de l'indice des salaires. En le divisant par l'indice des prix de gros du « Department of Labour » on obtient un indice qui varie très sensiblement comme l'inverse de l'indice de l'emploi, alors que l'indice obtenu en divisant l'indice des gains hebdomadaires moyen par l'indice du coût de la vie de la « Monthly Labour Review » ne semble présenter aucun lien permanent avec l'indice du chômage.

variations de ce pouvoir d'achat et celles du chômage. Comme cette concordance a été constatée non seulement pour un même pays dans des circonstances différentes, à des températures économiques différentes pourrait-on dire, mais encore pour des pays dont la structure économique est très variée, on peut conclure, semble-t-il, à une liaison assez étroite entre les salaires réels et le chômage, ou admettre qu'un ensemble de causes communes font varier dans le même sens, *lorsqu'on considère une période de temps assez courte*, l'indice des salaires réels et celui du chômage; le changement de sens des mouvements se produit le plus souvent sur les salaires avant d'intervenir sur le chômage ».

Bien que nous ne prenions pas la responsabilité de cette conclusion, parce que nous croyons que dans un certain nombre de cas les indices utilisés par M. Denuc ne sont pas représentatifs de la grandeur qu'ils prétendent représenter, et que, par ailleurs, en utilisant l'indice du coût de la vie au lieu de l'indice des prix de gros, il a diminué grandement la portée de ses recherches, nous la signalons ici parce qu'elle montre que dans l'état actuel des observations statistiques, l'expérience ne fournit aucune raison de mettre en doute la généralité de la relation qui est apparue avec une extrême netteté dans le seul cas où l'on pouvait disposer d'informations à peu près satisfaisantes.

Quoi qu'il en soit, la constance de la relation observée en Angleterre dans le passé permet de considérer que, *toutes conditions égales*, elle subsistera à l'avenir et que, tant qu'il en sera ainsi, le chômage ne variera pas sans variation de même sens du rapport salaires/prix.

Il est bien évident, d'ailleurs, que la corrélation constatée ne peut se maintenir que pendant des périodes assez courtes et à défaut de modifications profondes de la technique ou des conditions du travail, ce sur quoi nous avons insisté en soulignant dans l'exposé qui précède les mots « toutes conditions égales ».

Il est indispensable de bien marquer, en outre, que l'énoncé précédent n'implique pas l'existence d'un lien causal entre les variations de salaires ou de prix et celles du chômage. Nous constatons seulement que dans le passé, le chômage n'a

jamais varié sans variations de même sens du rapport salaires/prix et nous concluons que, toutes conditions égales, il en sera encore ainsi à l'avenir, soit que les deux facteurs dépendent l'un de l'autre, soit qu'ils dépendent tous deux d'un même troisième.

En dépit de ces réserves, la constatation qui précède permet de prévoir en Angleterre les variations du chômage en fonction des variations du rapport salaires/prix et d'affirmer notamment que, toutes conditions égales, le chômage ne diminuera en Angleterre qu'autant que diminuera le rapport de l'indice des salaires à l'indice des prix.

Ceci étant, le chômage peut-il retomber en Angleterre au faible niveau qu'il atteignait avant la guerre en période normale ?

Pour en juger, il faut avant tout remarquer que les salaires sont actuellement, et depuis le début de 1923, entièrement immobilisés en Angleterre. Cette fixité résulte essentiellement — ainsi qu'il sera montré plus loin — de la parfaite discipline des trade-unions maintenue par le système de l'assurance-chômage. Dans les circonstances présentes, il semble peu probable que rien soit fait qui la puisse affecter. Or, tant que les salaires resteront immobilisés en Angleterre, le rapport salaires/prix ne pourra diminuer que par augmentation du niveau général des prix. Le problème est donc de savoir s'il est possible qu'au cours des prochaines années le niveau général des prix puisse augmenter assez pour que disparaisse le chômage.

A cet égard, il ne faut pas oublier que, en 1924, l'indice des prix de gros atteignant 170 pour un niveau de salaires à peine différent du niveau actuel, le chômage n'est pas descendu au-dessous de 7 p. 100 des effectifs syndicaux, soit 1.022.000 chômeurs.

Or il est extrêmement improbable qu'au cours du prochain cycle économique, les prix-or atteignent jamais dans le monde un niveau aussi élevé. L'adoption d'un régime protectionniste en Angleterre aura bien pour effet, si elle se réalise, d'augmenter le niveau général des prix dans ce pays et, par suite, de diminuer clandestinement le salaire réel, sans variation du salaire nominal. Par là, il n'est pas impossible qu'elle

diminue quelque peu le chômage; mais en même temps elle modifiera les conditions de l'équilibre économique de façon telle qu'on ne saurait actuellement prévoir toutes ses répercussions.

Toutefois, on peut être certain que la hausse des prix consécutive à la prochaine et inévitable reprise économique dans le monde, provoquera en Angleterre une diminution du chômage. Cette diminution sera rattachée probablement à divers événements politiques, qui en masqueront pour l'opinion publique la véritable cause. Il est très peu probable toutefois que le chômage s'abaisse au-dessous d'un chiffre relativement élevé, qui répondra dans les conditions du moment — en ce qui concerne le niveau des salaires et l'état de la technique notamment — au maximum atteint par le niveau des prix au cours du prochain cycle économique.

Il est indispensable de marquer cependant que si des progrès techniques augmentaient d'une façon appréciable le rendement de la main-d'œuvre, le niveau du chômage s'en trouverait, toutes conditions égales, diminué. Mais, en dépit des efforts de rationalisation, il est peu vraisemblable que les progrès techniques atteignent un niveau tel qu'ils permettent de réduire grandement le chômage.

On peut donc craindre que la succession des événements constatés pendant le présent cycle économique se répète en Angleterre lorsque surviendra, au terme de la prochaine période de prospérité, une nouvelle crise économique. La baisse des prix entraînera une augmentation rapide du chômage et l'alternance des périodes d'augmentation et de diminution, avec minimum très élevé, pourra se maintenir autant que l'admirable tradition financière de la Grande-Bretagne et sa puissante discipline collective maintiendront en équilibre réel — tel qu'il est encore actuellement [1] — le budget britannique, à la condition que des troubles politiques ou sociaux ne viennent pas interrompre le cours régulier des événements.

C'est d'ailleurs un fait très paradoxal et en apparence con-

1. En dépit des apparences, le budget britannique 1930-31 a été en équilibre réel, car le montant des amortissements inclus dans le budget a dépassé le montant cumulé du déficit budgétaire et des avances de la Trésorerie à la Caisse du chômage.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

traire à toutes les lois économiques, que les salaires aient pu rester rigoureusement invariables, alors que l'offre de main-d'œuvre dépassait aussi largement et d'une manière permanente la demande de travail. Mais le paradoxe n'est ici qu'apparent. Depuis 1911, en effet, il existe en Angleterre un système d'assurance-chômage, qui donne aux ouvriers sans travail une indemnité connue sous le nom de « dole ». Ce système d'ailleurs n'a plus d'assurance que le nom, puisqu'il ne peut subsister que par les avances indéfiniment renouvelées de l'Etat.

La conséquence d'un pareil régime a été d'établir un certain niveau minimum de salaire, à partir duquel l'ouvrier préfère toucher la « dole » plutôt que de travailler pour un salaire qui ne lui vaudrait qu'un excédent assez faible sur la somme qu'il reçoit comme chômeur. Il semble bien qu'au début de l'année 1923 les salaires qui suivaient en Angleterre la baisse des prix (V. diagramme de la p. 215) soient venus buter contre ce niveau d'équilibre. Ils se sont brusquement arrêtés dans leur chute et depuis ce moment ils ont pratiquement cessé de varier.

En fait, d'ailleurs, le niveau des salaires est pratiquement celui qui résulte des contrats collectifs de travail; mais il est évident que la stricte obédience à des contrats laissant subsister un nombre important de chômeurs n'aurait pu être maintenue sans subvention aux ouvriers sans travail.

Ainsi, la « dole » a surtout pour effet d'assurer indéfiniment le maintien de la discipline syndicale. C'est elle qui est l'instrument essentiel de la stabilisation des salaires à un niveau entièrement indépendant du niveau des prix, c'est elle qui est, par là, la cause du chômage permanent.

***

Ainsi donc, il existe du chômage anglais une explication appuyée par des arguments de fait qui paraissent la rendre quasi indiscutable. Et cependant, si elle est connue et acceptée de quelques économistes : — Sir Josiah Stamp, MM. Pigou, Beveridge, Alfred Loveday, Siegfried [1] — elle reste, il

1. Sir Josiah Stamp, article du supplément au *Financial Times* du 15 mars

faut bien le reconnaître, entièrement ignorée du grand public et même de la grande majorité des spécialistes qui ont recherché ou recommandé des remèdes au chômage.

Et pourtant la question est de celles qui préoccupent le plus l'humanité tout entière. Par ses répercussions morales, politiques et sociales, par les douleurs qu'il entraîne, le chômage fait courir les dangers les plus graves au régime actuel de l'Europe. Une grande institution, le Bureau International du Travail, a même convoqué, pour étudier la crise présente et autant que possible la résoudre, une commission qui comprenait toutes les personnalités susceptibles d'apporter des suggestions pratiques. Or, dans l'énumération des causes possibles du chômage, cette commission n'a pas fait allusion, au moins expressément, aux mesures tendant à immobiliser les salaires [1].

Comment expliquer que dans une question qui est présente à tous les esprits, dont la solution apparaît pour le monde la nécessité la plus urgente, on néglige purement et simplement le seul élément de fait qui paraisse de nature à l'éclairer, voire même à renseigner sur les voies dans lesquelles des solutions ou des remèdes pourraient être découverts. Comment est-il possible que des études aient pu paraître sur le sujet sans faire mention de la corrélation entre les variations du chômage et celles du rapport salaires/prix, corrélation dont on doit considérer que, si elle existe réellement, elle met en lumière les causes et les remèdes du chômage ?

Les faits sont là, pourtant : la corrélation a été énoncée, certains auteurs ont prétendu l'avoir établie d'une manière indiscutable. Il faut ou la réfuter, ou en tenir compte; on ne saurait l'ignorer.

Le silence de la plupart des auteurs qui ont traité de la question s'explique, il est vrai, par le fait que l'existence d'une relation permanente entre le chômage et le salaire réel

1926; M. Pigou, articles de l'*Economic Journal*, septembre 1927; M. Beveridge, *Unemployment*, p. 360, 364, 369, 459; Alfred Loveday, Supplément de l'*Economist*, du 25 octobre 1930; Siegfried, article de la *Revue de Paris*, du 1er février 1931, et *La Crise britannique au XXe siècle*, p. 57 et suiv.

1. Cf. Rapport de la Commission du chômage réunie par le Bureau international du travail le 30 janvier 1931, dans *Informations sociales* du 9 février 1931, p. 176. (B.I.T. Genève).

est en opposition absolue avec certaines thèses généralement admises, ainsi qu'avec les tendances d'organisation économique, si populaires actuellement; elle heurte aussi des aspirations généreuses, qui sont parmi les plus respectables. Nous ne voulons négliger aucune des objections qui ont été formulées, mais rechercher au contraire ce qu'il convient d'en retenir.

Certaines des études les plus systématiques consacrées à la question du chômage ont conclu à l'existence d'une relation entre le chômage et les variations du niveau général des prix, sans considérer le salaire comme l'un des éléments déterminants du problème.

Le Bureau international du travail, notamment, termine ainsi une longue étude intitulée : « Les fluctuations monétaires et le chômage » :

« En résumé, les exemples passés en revue et qui étaient pris dans des périodes différentes et intéressaient des pays variés dénotent de façon frappante un lien entre le mouvement du niveau des prix et celui du chômage et mettent en évidence la nécessité de prendre des mesures afin d'empêcher à l'avenir de telles périodes de dépression intense et de chute des prix. » (Commission du chômage, Document U. C. 7, épreuve non corrigée 26-27 janvier 1931, p. 23.)

Cette thèse semble en première analyse confirmée par les faits — ainsi qu'il résulte des vérifications présentées dans le document précité — mais elle apparaît insuffisante dès qu'on l'examine avec plus de soin, tant du point de vue du simple bon sens que du point de vue expérimental.

C'est l'un des enseignements les plus classiques de l'économie politique, et l'un des mieux vérifiés, que celui qui affirme que la demande d'un article sur le marché varie en raison inverse de son prix.

On a très vite reconnu, il est vrai, qu'un prix particulier n'avait pas de sens absolu, mais seulement relativement à l'ensemble des autres prix. On a été ainsi conduit à admettre que le prix réel d'un article — opposé à son prix nominal — pouvait diminuer soit par diminution du prix nominal, soit

par augmentation du niveau général des prix. Un objet se vendant actuellement au même prix nominal qu'en 1914 serait, en réalité, environ cinq fois meilleur marché, puisque l'ensemble des prix — le niveau général des prix — est environ cinq fois plus élevé.

C'est pour préciser cette notion de prix relatif que nous avons calculé le rapport salaires/prix. Lorsque les salaires varieront exactement comme le niveau général des prix, ce rapport restera constant. Il augmentera lorsque les salaires augmenteront plus vite ou diminueront moins vite que les prix et diminuera dans le cas contraire. Ainsi, il permet de mesurer le défaut d'adaptation de l'indice des salaires à l'indice du niveau général des prix, autrement dit le prix relatif du travail, et l'expérience nous a montré que l'emploi de la main-d'œuvre variait très sensiblement comme son prix relatif.

Il n'est pas d'exemple d'ailleurs où l'expérience n'ait confirmé une pareille relation et l'on peut à juste titre considérer que la loi unissant l'offre et la demande d'un produit au prix relatif de ce produit est l'une des lois les plus générales de l'économie politique.

Or, la thèse affirmant l'existence d'un lien entre l'emploi de la main-d'œuvre et le niveau général des prix, mais non entre l'emploi et le salaire, placerait le marché du travail dans une position tout à fait exceptionnelle. Les variations de prix relatif provoquées par des variations du niveau général des prix y seraient toutes-puissantes; celles qui résulteraient de variations de l'indice des salaires seraient sans action.

Un résultat aussi extraordinairement insolite, aussi contraire à tout ce que l'expérience confirme par ailleurs, ne pourrait être admis que si l'expérience en apportait une indiscutable confirmation.

Or nous croyons que les vérifications présentées par le Bureau international du travail dans le document intitulé « Les fluctuations monétaires et le chômage » ne sont aucunement probantes. Nous en indiquons les raisons essentielles dans l'annexe II à cet article. Qu'il nous suffise de rapporter ici la principale d'entre elles.

A partir du premier trimestre 1922, les prix ont cessé de baisser en Angleterre. Ils sont restés stables et ont même légèrement augmenté jusqu'au début de l'année 1925. Si le chômage ne dépendait que des variations du niveau général des prix, apparaissant en période de baisse des prix seulement, il aurait dû disparaître. Or, pendant toute cette période, il n'y a jamais eu en Angleterre moins de 1 million de chômeurs. Ceci est entièrement inexplicable dans le système qui admet que seule la baisse du niveau général des prix provoque le chômage. Au contraire, avec l'idée classique que c'est le prix relatif du travail qui importe, cette situation s'explique aisément. Pendant toute la période envisagée, en effet, le phénomène reste soumis à la même loi. Le chômage diminue tant que diminue le rapport salaires/prix et augmente quand ce rapport augmente, que les variations du rapport soient déterminées par des variations de salaires ou par des variations de prix.

Ainsi, l'on s'explique parfaitement — ce qui serait entièrement inexplicable par une autre théorie — que les salaires ayant été stabilisés à partir de l'année 1923 à un niveau fixé *a priori* par le niveau de la « dole », le chômage ne soit jamais retombé en Angleterre au niveau normal d'avant-guerre, même au cours de la période 1922-1925 pendant laquelle les prix n'ont pas baissé en Angleterre [1].

Ceci conduit à un aspect essentiel de la question du chômage : la distinction entre le chômage temporaire et le chômage permanent. Toujours dans le monde, depuis qu'il existe

1. On pourrait être tenté de tirer argument du fait que le pourcentage d'augmentation des salaires relativement à l'année 1913 est resté pendant toute la période 1923-1924-1925 supérieur au pourcentage d'augmentation des prix. (Indice moyen des salaires pendant cette période : 175, soit 75 p. 100 d'augmentation par rapport à l'avant-guerre; indice moyen des prix pendant la même période : 162, soit 62 p. 100 d'augmentation par rapport à l'avant-guerre). Cette explication attribuerait un sens non seulement aux variations des indices, mais à leurs valeurs absolues, ce qui est peut-être légitime, mais n'apparaît pas indiscutable dans l'état actuel des études statistiques.

Aussi nous bornons-nous à affirmer ici que le chômage diminuant quand diminue le rapport salaires/prix, l'existence en Angleterre de plus de 1 million de chômeurs indique que ce rapport n'a pas assez diminué pour que l'indice du chômage revienne aux environs de sa valéur d'avant-guerre.

des statistiques, on a constaté que les périodes de baisse cyclique des prix étaient des périodes de chômage croissant. Mais toujours aussi on a observé que dès que la baisse des prix prenait fin, le chômage commençait à diminuer et continuait à diminuer tant que se poursuivait la hausse des prix. Il retombait ainsi assez rapidement à un minimum variable suivant les pays et qui semblait en Angleterre d'environ 2 p. 100 des effectifs syndicaux. Or, contrairement à tous les précédents, en Angleterre, après la guerre, le chômage n'est pas retombé à cette valeur minimum lorsque la baisse des prix a pris fin. Pendant toute la durée du cycle économique, il n'a jamais été inférieur à 7 p. 100 des effectifs syndicaux, s'abaissant d'ailleurs pendant très peu de temps seulement au-dessous de 10 p. 100. C'est là un fait entièrement nouveau dans l'histoire du monde et dont on ne saurait exagérer l'importance.

Les vues qui précèdent permettent de l'interpréter aisément. Il suffit à cette fin de se reporter encore une fois au diagramme de la page 215. Il montre que le chômage, apparu en Angleterre lorsque les prix commençaient à baisser alors que les salaires continuaient à augmenter — c'est-à-dire lorsque le salaire réel a commencé à augmenter — a diminué au moment où le salaire réel a diminué, c'est-à-dire à partir du moment où les salaires nominaux ont assez diminué pour que malgré la baisse des prix, le prix réel du travail diminue.

Ainsi le chômage, qui s'est developpé lorsque le prix du travail n'a pas suivi la baisse du niveau des prix, a commencé à se résorber dès qu'a pris naissance le mouvement tendant à adapter le niveau des salaires au niveau des prix nouvellement établi.

Avant la guerre et dans tous les pays, le processus se poursuivait jusqu'à complète disparition du chômage. Autrement dit, la baisse des salaires nominaux continuait jusqu'à ce que le chômage ait complètement disparu dans les conditions du moment, c'est-à-dire dans les conditions résultant du niveau atteint, à l'instant considéré, par l'indice des prix.

Et il ne pouvait en être autrement. Tant qu'il y avait des chômeurs, l'obligation dans laquelle ils étaient de trouver du travail pour subsister et la concurrence qui s'établissait entre eux — nous n'apprécions pas les faits, nous essayons

seulement d'en présenter une image fidèle — les conduisaient à consentir des baisses de salaires. La diminution ne pouvait pas ne pas se prolonger jusqu'à ce que toute la main-d'œuvre disponible fût employée, sous réserve du minimum de chômage semblant répondre, dans chaque pays, aux conditions normales d'emploi de la main-d'œuvre. Pour les mêmes raisons d'ailleurs, la baisse ne pouvait pas ne pas prendre fin dès que ce minimum se trouvait atteint.

L'expérience prouvait — quoi qu'on en ait dit — que le mécanisme était parfaitement efficace, en ce sens qu'il avait toujours pour effet de faire disparaître, par adaptation progressive et dans des délais assez courts, toutes les crises de chômage. Jamais dans l'histoire, jusqu'en 1920, on n'a observé un chômage permanent.

Mais, depuis la guerre, ce mécanisme a cessé de jouer en Angleterre. On constate sur le diagramme de la page 215 que depuis le premier trimestre 1923, alors qu'il restait en Angleterre plus de 1.200.000 chômeurs, les salaires ont cessé de diminuer et se sont immobilisés à un niveau qui depuis est resté immuable, alors que le nombre des chômeurs variait entre 1.015.000 et 2.600.000.

Les considérations développées précédemment montrent que s'il en a été ainsi, c'est parce qu'il a existé en Angleterre, depuis 1911, un système d'assurances-chômage donnant aux ouvriers sans travail le droit à un subside appelé « dole ». En 1923, les salaires, qui étaient en voie de décroissance, ont atteint un niveau au-dessous duquel ils n'ont pu descendre, les ouvriers préférant toucher la « dole » plutôt que de continuer à travailler pour un salaire ne représentant qu'un excédent assez faible sur la somme qu'ils pouvaient recevoir comme chômeurs.

Le malheur a été qu'au niveau où les salaires ont été ainsi immobilisés, il y avait encore, en raison du niveau des prix du moment, plus de 1.200.000 chômeurs.

A partir de cette époque, les salaires restant immobiles, le chômage s'est trouvé dépendre uniquement des variations du niveau général des prix, variant toujours avec une sensibilité extrême en raison inverse de l'indice des prix.

Le diagnostic qui précède est confirmé *a contrario* par la situation qui existait avant la guerre dans tous les pays du monde qui existe encore actuellement dans ceux où l'on ne dispose pas d'un moyen d'immobiliser les salaires à un niveau sensiblement différent de celui auquel ils s'établiraient spontanément.

Dans ces pays — qui sont ceux où il n'existe pas d'assurance-chômage, les Etats-Unis ou la France par exemple — il y a eu et il y a encore du chômage en périodes de prix décroissants, mais il n'y a jamais eu de chômage permanent.

En France, en 1926, le chômage est apparu pendant la baisse des prix. Quelques adaptations de salaires se sont produites dans les rares industries où les salaires avaient suivi la hausse des prix, et en moins d'un an le chômage s'est entièrement résorbé.

Actuellement, en France et aux Etats-Unis, depuis que les prix ont commencé à baisser rapidement, il y a du chômage. Mais les adaptations de salaires se produisent. Dans l'Etat de New-York, par exemple, l'indice des gains hebdomadaires s'est abaissé, de septembre 1929 à janvier 1931, de 30,47 à 27,01, soit une baisse de plus de 10 p. 100[1]. On peut être assuré que si dans ces deux pays la législation sociale reste ce qu'elle est actuellement, le chômage disparaîtra complètement dès que prendra fin la baisse du niveau des prix, alors qu'il y a fort peu de chance — on l'a montré antérieurement — pour qu'il disparaisse jamais en Angleterre.

D'ailleurs, dans tous les pays où, comme en Angleterre, les salaires ont été immobilisés à un niveau supérieur à celui auquel ils se seraient spontanément fixés, le chômage permanent s'est également établi. C'est le cas notamment en Allemagne, où la législation d'arbitrage obligatoire liée au système d'assurance-chômage, assure une très faible mobilité des salaires. Les mêmes causes qu'en Angleterre ont produit les mêmes effets et il est très peu probable que le chômage disparaisse tant que subsisteront les conditions qui l'ont fait naître, conditions que le gouvernement du Reich s'efforce, d'ailleurs, de modifier.

Ce n'est pas seulement dans le domaine du chômage que

1. *Industrial Bulletin of the Industrial Commissioner of New York State.*

les mêmes causes ont produit les mêmes effets : dans tous les domaines où un prix a été artificiellement fixé à un taux un peu différent de celui qu'il aurait spontanément atteint, il y a eu crise de quantité, et ceci sans aucune exception.

Lorsque le prix est fixé à un niveau trop bas, la demande dépasse l'offre, sans que l'équilibre puisse jamais se rétablir : tel est le cas pour le marché du logement en France, où la législation restrictive — peut-être inévitable — a rendu les appartements introuvables, alors que les écriteaux « Appartement à louer » sont réapparus dans la catégorie des loyers libérés, très peu de temps après la libération. Tel était aussi le cas du marché des cigarettes pendant la guerre, alors que les prix fixés par la loi ne suivaient qu'avec un très fort retard la dépréciation du franc; dans toutes les périodes de bas prix, les cigarettes restaient introuvables et la clientèle assiégeait les marchands, cherchant à obtenir par faveur la satisfaction de ses demandes.

De même, tous les cas de taxation de denrées alimentaires ont montré que, lorsque le prix était immobilisé, l'équilibre ne pouvait s'établir entre la demande et l'offre. On a pu constater pendant la guerre dans tous les pays belligérants, et après la guerre dans les pays de l'Europe centrale, que les queues à la porte des boutiques, caractéristiques d'un excès de la demande sur l'offre, étaient indissolublement liées aux régimes de taxation des denrées.

Sur le marché du travail en Angleterre, le prix a été fixé non au-dessous du niveau qu'il eût spontanément atteint — comme dans le cas de la taxation des logements ou des denrées alimentaires — mais au-dessus. Aussi est-ce là l'offre qui dépasse la demande. Mais le mécanisme reste le même, et le fait que partout et toujours, sans aucune exception, il ait produit les mêmes conséquences ajoute aux vérifications qui précèdent une confirmation nouvelle.

Cette confirmation se trouve renforcée *a contrario* par le fait que sur tous les marchés où le prix varie à peu près librement, l'équilibre est toujours sensiblement assuré. On ne peut pas ne pas reconnaître en effet que, pour les marchandises à marché libre, en dépit de l'extrême complexité de la vie économique, tous les acheteurs trouvent toujours les

articles qu'ils désirent, à l'endroit et dans la quantité où ils les désirent et que de même, dans tous les pays où les salaires varient librement, toutes les professions, les plus dangereuses comme les plus rebutantes, sont toujours suffisamment pourvues, et, en période normale, toute la main-d'œuvre disponible entièrement déployée.

Ces exemples montrent clairement que le mécanisme tendant à assurer l'équilibre des marchés par variation des prix joue, en pratique, avec une grande efficacité et une parfaite précision, bien que son action se trouve ralentie par tous les obstacles que l'on cherche à lui opposer.

***

Toutes ces vues sont, d'ailleurs, si évidentes et tellement conformes à l'enseignement économique classique que l'on hésite à les rappeler. Et cependant, si banales qu'elles soient, très rares sont ceux qui admettent qu'elles fournissent à elles seules l'explication et toute l'explication du chômage anglais.

Certains auteurs, il est vrai, y font allusion lorsqu'ils étudient la situation présente de l'Angleterre, mais seulement comme partie d'un ensemble. Pour expliquer le chômage permanent, ils invoquent, à côté de l'immobilisation du prix du travail humain, une foule d'autres causes, qu'ils trouvent en général dans les modifications qui ont affecté depuis la guerre les principaux débouchés britanniques.

C'est ainsi que la concurrence du pétrole et de la houille blanche aurait restreint les ventes de charbon, que des mouvements d'origine politique en Chine et en Russie, ainsi que dans les Indes, auraient considérablement diminué le pouvoir d'achat de ces pays, notamment en cotonnades anglaises. C'est ainsi encore que l'équipement industriel de pays d'outre-mer, désireux d'ouvrer eux-mêmes les marchandises qu'ils faisaient jadis travailler en Angleterre, aurait fermé à l'industrie britannique des marchés importants.

Ainsi, les Anglais d'après guerre n'auraient plus trouvé la possibilité de vendre ce qu'ils vendaient avant la guerre, dans les conditions où ils le vendaient. Et ne pouvant plus le vendre, ils auraient dû cesser de le produire. D'où le chômage et tous les maux qu'il a entraînés derrière lui.

Telle est, dans son principal aspect, l'explication que l'on peut appeler « de la fermeture des marchés ». Les économistes qui l'ont acceptée admettent implicitement qu'il est normal et inévitable que lorsque se modifient les conditions d'un équilibre établi, la rupture d'équilibre qui en est la conséquence subsiste pendant une période prolongée.

Nous croyons que pareille opinion est démentie autant par les faits que par le simple bon sens. Toute l'histoire du progrès industriel est faite du remplacement rapide d'une industrie par une autre ou d'un marché par un autre : remplacement de la teinture à la garance par la teinture à l'alizarine, remplacement de la navigation à voile par la navigation à vapeur, remplacement des fiacres à chevaux par des autos-taxis, quasi-fermeture du débouché qu'ont constitué pour des ouvriers innombrables les chantiers de construction de voies ferrées nouvelles, plus récemment enfin, en France, disparition progressive de l'immense chantier de reconstruction des régions dévastées.

Toutes ces transformations se sont pourtant effectuées dans le passé — non sans souffrances assurément — mais sans qu'aucune d'elles ait jamais provoqué un chômage permanent.

Et pourquoi en a-t-il été ainsi ? Mais simplement parce que les adaptations nécessaires se sont faites. Dans les activités en voie de décroissance, les salaires ou les profits diminuaient; et les ouvriers, voyant leurs salaires diminuer ou ne pas augmenter, cherchaient des emplois plus productifs pour eux-mêmes, donc plus conformes aux intérêts de la collectivité, et se dirigeaient vers eux.

Pouvait-il être guide plus sûr pour leur orientation que le sentiment de la rémunération qu'ils trouveraient dans des activités nouvelles, compte tenu de toutes les conditions qui leur étaient propres : préparation technique, habileté, goûts, résidences ? Et c'est ainsi que la région de Vaucluse, qui aurait pu être ruinée par la disparition de la teinture à la garance, est devenue l'une des régions les plus prospères de la culture des primeurs; c'est ainsi que les ouvriers employés aux constructions de chemins de fer et plus récemment à la reconstruction des régions dévastées ont été, sans heurts et sans troubles, absorbés par des industries nouvelles ou en voie de développement.

Toutefois, pour que pareille chose arrivât, il était indispensable que les salaires ou les profits fussent déprimés dans les industries condamnées. Et c'est bien là ce qui se passait alors. Mais imaginons qu'à ce moment les salaires aient été immobilisés par un système de contrats collectifs rigoureusement observés. Aucune influence ne serait apparue, tendant à restreindre les effectifs consacrés aux activités en voie de disparition; cependant les entrepreneurs, voyant leurs débouchés se clore, auraient dû réduire leur production : il y aurait eu chômage.

Il est vrai que le chômage lui-même aurait déterminé les ouvriers sans emploi à accepter un salaire moindre ou une occupation différente de celle qu'ils exerçaient antérieurement. Mais supposons alors que, dans le pays considéré, il ait existé un régime d'assurance-chômage versant aux ouvriers sans travail des prestations du même ordre de grandeur que les salaires d'activité [1]. Il n'y eût plus eu aucune raison pour que le chômage entraînat une modification dans la répartition de la main-d'œuvre. Les ouvriers seraient restés indéfiniment engagés dans les mêmes voies, mais sans pouvoir y trouver du travail; le chômage serait devenu permanent.

Ainsi, par l'application de contrats de travail collectifs rigoureusement observés dans un régime d'assurance-chômage à niveau peu différent du niveau des salaires en vigueur, on aurait réellement, sinon consciemment, créé le chômage et pris toutes les mesures nécessaires pour qu'il ne pût disparaître.

Pour apprécier le mécanisme d'adaptation qui, au contraire, fonctionne lorsque les salaires n'ont pas été immobilisés, il faut observer que les mouvements de salaires assurant normalement l'équilibre du marché du travail, en même temps que la répartition la meilleure de la main-d'œuvre disponible, doivent être normalement de très faible amplitude. L'apport constant de main-d'œuvre nouvelle fait que de très petites différences de salaires affectent très profondément le recrutement. Une variation de 5 p. 100 est certainement d'un

1. Nous ne disons pas égales, mais seulement comparables aux salaires d'activité.

ordre de grandeur élevé et ne peut apparaître que dans des circonstances très exceptionnelles.

D'ailleurs, plus le mécanisme sera sensible, plus les mouvements de salaires pourront être réduits. Autrement dit, c'est en ne s'opposant pas, par des dispositions telles que l'assurance-chômage, aux indispensables changements dans la répartition et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre, que l'on pourra réduire au minimum les mouvements de salaires destinés à assurer ces changements.

En fait, ce mécanisme a toujours joué dans le passé et joue encore dans la plupart des pays, sauf l'Angleterre et l'Allemagne. Nous ne savons pas qu'il ait jamais exigé de très rapides mouvements de salaires, bien qu'il ait réussi à assurer, dans des conditions se transformant avec une extrême rapidité, un quasi-équilibre, extrêmement différent du déséquilibre permanent qui existe dans tous les pays où il a été supprimé.

Ainsi donc, attribuer à la clôture de certains débouchés de l'industrie anglaise le chômage permanent qui sévit en Angleterre, c'est affirmer une contre-vérité évidente. La clôture de certains débouchés n'est pas en soi une cause de chômage; elle exige seulement une redistribution de la main-d'œuvre. Tout le progrès industriel n'est d'ailleurs qu'une adaptation constante à des débouchés toujours changeants, adaptation qui n'a jamais manqué de se produire dans le passé.

Si chômage permanent il y a, ce n'est pas parce qu'une adaptation est devenue nécessaire, mais parce qu'elle ne s'est pas faite. Dire que la clôture de certains débouchés est la cause du chômage, c'est confondre la cause et l'occasion. L'occasion a pu être la fermeture des marchés, la cause véritable est l'assurance-chômage, qui a brisé à tout jamais le mécanisme d'adaptation du marché du travail.

Dans le paragraphe précédent, il est vrai, nous n'avons envisagé que la répartition de la main-d'œuvre, sans nous préoccuper du nombre total des ouvriers.

Or on entend souvent affirmer qu'en tel ou tel pays les populations ouvrières sont trop nombreuses pour pouvoir être entièrement employées; la main-d'œuvre disponible dé-

passerait les possibilités d'emploi. C'est la théorie des effectifs maxima, très répandue sous cette forme condensée : il n'y a pas de travail pour tout le monde.

Pareille théorie apporterait une explication du chômage immédiatement accessible. Elle se trouve, malheureusement, entièrement infirmée par le raisonnement et par les faits.

Par les faits d'abord : dans aucun pays avant la guerre, quelles que fussent les conditions de peuplement, bien différentes pourtant même entre les divers pays de l'Europe occidentale, il n'existait de chômage permanent. Toute la population ouvrière était à peu près employée. Mais le niveau des salaires variait grandement, il est vrai, d'un pays à un autre.

Et c'est encore, cette fois, dans les mouvements de salaires qu'il faut chercher le mécanisme assurant à chaque instant l'emploi de la totalité des bras disponibles.

De ce fait, une illustration particulièrement nette m'est apparue au cours d'un voyage dans un certain pays de l'Europe orientale. Je visitais le réseau de chemins de fer et le directeur me montrait tous les signaux manœuvrés à bras, chacun d'eux exigeant en permanence la présence d'un homme chargé d'en assurer le fonctionnement. Je m'étonnais de cette situation; n'aurait-il pas été avantageux d'assurer la « mécanisation » des signaux, ce qui aurait permis d'économiser pour chaque appareil le salaire de l'équipe chargée de le manœuvrer. Le directeur m'assura qu'il n'en était pas ainsi, bien au contraire. Et un rapide calcul eut vite fait de me prouver qu'étant donné le prix très bas, dans ce pays, d'une journée d'homme et le taux très élevé de l'intérêt, le coût annuel de l'équipe assurant le fonctionnement d'un signal était sensiblement inférieur à ce qu'aurait été le service annuel des capitaux à emprunter pour assurer la mécanisation dudit signal [1].

Or, s'il en était ainsi, ce n'était en aucune façon le fait du hasard, mais la conséquence de la situation existant dans le

1. On pourrait développer le même raisonnement à l'occasion du choix entre énergie thermique — qui exige l'emploi d'une main-d'œuvre importante pour l'extraction du charbon — et énergie électrique dont la production requiert surtout des capitaux de premier établissement.

pays considéré : effectifs ouvriers très nombreux, capitaux disponibles très peu abondants.

Si dans les conditions du moment on avait fixé, en droit par une loi, ou en fait par un système d'assurances-chômage, un niveau minimum de salaire quelque peu supérieur au niveau des salaires existants, la mécanisation des signaux eût pu devenir avantageuse. Elle aurait été effectuée, mais la conséquence inévitable eût été le licenciement d'ouvriers. Ceux-ci n'auraient pu s'employer par ailleurs; il y aurait donc eu chômage permanent.

Et l'on voit ainsi que les niveaux auxquels se fixent spontanément les salaires et les taux d'intérêt sont tels que *nécessairement* toute la population disponible se trouve pourvue d'emploi [1]. Il ne saurait donc être question d'excédents de population non utilisables. A chaque instant, toute la population existante est toujours assurée de trouver du travail, mais à un salaire répondant aux conditions du marché. Il ne peut y avoir chômage permanent que si on fixe un niveau minimum de salaires supérieur au niveau qui s'établirait spontanément, ce qui a pour effet de vouer au chômage permanent les ouvriers qui ne trouveraient du travail qu'au-dessous du niveau minimum ainsi fixé.

Le simple aspect des conditions de travail dans les pays d'Extrême-Orient montre avec évidence qu'il n'y a pas là seulement des vues théoriques, mais que le mécanisme décrit ci-dessus régit effectivement les faits avec une grande rigueur. Dans ces pays, on constate, en effet, que des hommes en grand nombre font le métier de « coolies-pousse », c'est-à-dire de tireurs de pousse-pousse, autrement dit encore, de bêtes de trait.

Il est bien évident que si les salaires n'étaient pas aussi lamentablement réduits, et les taux d'intérêt aussi déplorablement élevés qu'ils le sont actuellement en Chine, il deviendrait avantageux de remplacer ces hommes par des bêtes de trait ou par des automobiles. L'industrie des coolies-

1. C'est M. Colson qui, le premier, a montré, dans son cours d'Economie Politique (t. I, p. 359 à 372), l'existence d'une relation nécessaire entre salaires et taux d'intérêt, relation déterminée à chaque instant par l'état de la technique, c'est-à-dire par la productivité des derniers capitaux investis.

pousse ne peut subsister que parce que leur rémunération est extrêmement faible. C'est là une situation déplorable, et il faut souhaiter qu'elle disparaisse au plus tôt.

Mais qu'arrivera-t-il si, en Chine, on fixe pour les coolies-pousse un minimum de salaire sensiblement supérieur au niveau de leur rémunération présente ? Ils seront remplacés par des moyens de traction plus modernes, mais resteront incapables de trouver du travail par ailleurs; ils deviendront chômeurs — et leurs souffrances n'en seront assurément pas diminuées.

Si, au contraire, on réussissait à développer l'industrie en Chine, les besoins de main-d'œuvre auraient pour effet de faire augmenter les salaires et l'industrie du coolie-pousse disparaîtrait également, mais spontanément cette fois et sans provoquer de chômage.

Or, pour développer l'industrie en Chine, il faudrait avant tout laisser les capitaux y affluer, c'est-à-dire établir la sécurité politique et juridique indispensables au développement spontané des activités productrices.

Et ceci suffit à montrer la différence qu'il y a entre les méthodes par lesquelles on peut paraître souhaiter la hausse des salaires et celles par lesquelles on peut la réaliser.

Mais là n'est pas le seul enseignement que l'on puisse tirer des vues qui précèdent. L'opinion est assez répandue, en Angleterre notamment, que c'est surtout en raison de la concurrence des pays où la main-d'œuvre reçoit des salaires de famine, que les pays les plus évolués ne peuvent donner à leurs ouvriers des salaires aussi élevés qu'ils le souhaiteraient. Et ceci explique les efforts tendant à la fixation, par voie d'accords internationaux, de minima des salaires applicables dans le plus grand nombre possible de pays. Ainsi l'on éviterait la course aux bas salaires et tous les pays pourraient simultanément améliorer le sort de leurs classes laborieuses.

Malheureusement, là encore il n'y a qu'une apparence trompeuse. A tout instant, chaque entrepreneur a devant lui la possibilité de remplacer de la main-d'œuvre par des machines et à tout instant, également, cette transformation est effectuée dans toute la mesure où elle est profitable. Nous avons montré,

par l'exemple de la situation existant dans un réseau de chemins de fer, que le degré de mécanisation pratiquement réalisé dépendait du niveau relatif des salaires et des taux d'intérêt et que ceux-ci se fixaient spontanément à des niveaux tels que toute la main-d'œuvre et tous les capitaux disponibles fussent, en moyenne, intégralement employés.

Ceci étant, si dans tous les pays simultanément on relevait par voie d'accords internationaux le niveau des salaires, on rendrait avantageux, dans chacun d'eux, le remplacement d'un certain nombre d'hommes par des machines. On aurait donc créé le chômage.

Et l'on voit ainsi que ce n'est pas seulement la concurrence internationale qui rend impossible l'augmentation systématique des salaires, mais qu'il existe dans chaque pays un niveau absolu qui ne saurait être dépassé, niveau qui dépend de l'état de la technique, c'est-à-dire de la quantité de main-d'œuvre qu'un capital d'un montant déterminé permet de remplacer.

•

Il est vrai que, précisément, de nombreux économistes prétendent que l'on peut, sans inconvénient, augmenter grandement les salaires, en augmentant, jusqu'à l'extrême limite du possible, par l'emploi de machines et l'amélioration des conditions de travail, le rendement du travail humain. Cette politique est devenue extrêmement populaire sous le nom de rationalisation. La Banque d'Angleterre a même cru y trouver le moyen de parer aux effets de l'assurance-chômage; puisque les salaires ne pouvaient être abaissés au niveau correspondant au rendement actuel du travail, il suffisait, pensait-elle, d'augmenter ce rendement jusqu'à un niveau répondant à celui des salaires.

Il n'est pas douteux que l'augmentation du rendement du travail humain conduit, toutes conditions égales, d'une manière efficace et certaine, à l'augmentation des salaires. Mais il n'est pas douteux aussi que sous le stimulant de l'intérêt privé, elle est à chaque instant réalisée dans toute la mesure où elle est financièrement productive.

Or, on a vu tout à l'heure que le degré de mécanisation

portant au maximum le rendement financier d'une entreprise était déterminé, dans chaque cas, par le niveau relatif des salaires et des taux d'intérêt. On peut toujours, il est vrai, dépasser ce degré; mais cela a nécessairement pour effet, tout en diminuant le rendement financier, de provoquer des crises de quantité, tant dans le domaine de la main-d'œuvre — et c'est le chômage — que sur le marché des capitaux.

C'est ce qu'oublient toujours les apôtres de la rationalisation systématique, ceux qui, nonobstant les conditions locales, eussent proposé dans l'exemple précédemment cité la mécanisation des signaux envers et contre tout, sans se rendre compte que par là ils auraient provoqué inévitablement un chômage permanent, en même temps qu'ils auraient détourné d'emplois plus productifs — donc plus utiles pour la collectivité — les capitaux qu'ils auraient absorbés.

Ainsi donc, du point de vue des ouvriers, la rationalisation est éminement souhaitable, mais seulement dans la mesure où elle augmente le rendement financier de l'entreprise, c'est-à-dire dans la mesure où elle est, en fait, toujours réalisée par l'entrepreneur en quête du profit maximum. Aller au delà pour des fins rationnelles, autrement dit faire systématiquement de la rationalisation, c'est provoquer des crises et créer du chômage.

Pour épuiser les principaux sophismes du chômage, il reste une dernière explication du chômage anglais à envisager : celle qui voit dans la politique de déflation pratiquée en Grande-Bretagne pour ramener au pair la livre sterling, la principale cause du déséquilibre permanent constaté en ce pays sur le marché du travail. Selon les tenants de cette théorie, c'est la baisse des prix consécutive à l'appréciation monétaire qui, n'étant pas suivie d'une baisse corrélative des salaires, aurait provoqué le chômage.

Les considérations précédemment développées conduisent à reconnaître qu'il y a dans le raisonnement précédent une vue exacte des choses, mais tout à fait incomplète. Dans tous

les pays, à toute époque, les baisses du niveau général des prix ont provoqué du chômage. Mais toujours également, ce chômage s'est rapidement résorbé, par adaptation progressive des salaires au niveau des prix résultant des conditions nouvelles.

Ce qui distingue le cas anglais de tous les cas antérieurs, c'est que l'adaptation ne s'est pas produite : les salaires sont restés immobiles — en raison du niveau de la « dole » — et le chômage est devenu permanent.

Ainsi donc, l'appréciation monétaire n'a été en Angleterre génératrice de chômage permanent, que parce qu'elle s'est produite dans un organisme où les salaires avaient été immobilisés et où, par suite, aucune adaptation à des conditions nouvelles n'était possible.

Affirmer que l'appréciation monétaire est cause du chômage, c'est donc une fois de plus confondre la cause et l'occasion. L'occasion a bien été la baisse du niveau général des prix; mais celle-ci aurait été sans action permanente sur le marché du travail, si elle avait été suivie d'une modification correspondante des salaires; la cause véritable, c'est ici et toujours l'assurance-chômage, qui a rendu l'adaptation impossible.

On observe souvent, il est vrai, que l'appréciation monétaire ne modifie pas seulement la valeur vraie des salaires, mais aussi celle des intérêts fixes versés aux détenteurs d'obligations, celle des loyers et, d'une manière générale, celle de toutes les prestations définies en unités monétaires par des contrats de longue durée.

Il n'est pas douteux, en effet, que la baisse du niveau général des prix fait subir aux débiteurs des pertes aussi injustifiées que les profits qu'ils tirent de la hausse des prix. De ce fait, il n'est pas impossible qu'une appréciation monétaire de trop grande amplitude les conduise à la faillite. C'est à ce titre que la baisse des prix peut affecter provisoirement l'activité économique, et c'est l'une des raisons pour lesquelles il paraît souhaitable de réduire au minimum les variations du niveau général des prix.

Mais ce point admis, il faut reconnaître que l'immobilisation des salaires n'a pas du tout les mêmes conséquences

économiques que l'immobilisation des intérêts attachés aux obligations de longue durée.

Sur le marché du travail, en effet, le salaire est le seul facteur d'adaptation des offres aux demandes. Au contraire, sur le marché des obligations, c'est par variations du prix de l'obligation que s'établit l'équilibre nécessaire entre les offres et les demandes, de sorte que, quel que soit le taux nominal, le taux réel est toujours celui qui correspond aux conditions d'équilibre du marché. C'est seulement dans le cas d'une émission au pair, et au moment de l'émission seulement, que le taux nominal joue le rôle de prix et doit, comme tel, être adapté à la situation du moment.

Aussi l'existence d'obligations à taux constant ne compromet en rien l'équilibre du marché des obligations, alors que, au contraire, l'existence de salaires invariablement fixés à un niveau différent de celui qui se serait spontanément établi ne peut pas ne pas provoquer une crise de quantité qui, dans ce cas particulier, prend l'aspect d'un chômage permanent.

***

Dans tous les cas donc, nous avons constaté que les théories qui cherchaient l'explication du chômage ailleurs que dans l'immobilisation des salaires ne résistaient pas à un examen méthodique. Il ne nous paraît pas possible de mettre en doute que, dans les conditions où se trouve actuellement l'Angleterre, c'est l'assurance-chômage, et elle seule, qui est responsable du chômage permanent, et qu'il n'est qu'un moyen de le faire disparaître, c'est de révoquer les mesures qui immobilisent les salaires au niveau où ils se trouvent actuellement fixés.

Ceci conduit à marquer en passant combien est fallacieuse cette affirmation, répandue en certains milieux, que le chômage qui sévit en Angleterre depuis 1920 est, pour le système qualifié de capitaliste — système caractérisé par le fait que les équilibres économiques s'y trouvent assurés et maintenus par le libre jeu du mécanisme des prix — une véritable crise de régime, crise qui démontrerait la nécessité d'un ordre économique nouveau.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'erreur de raisonnement est ici manifeste : la crise ne résulte pas du système capitaliste, puisqu'elle n'est apparue qu'à l'instant et dans les domaines où l'on a empêché de jouer le mécanisme caractéristique du système dont on prétend démontrer l'inefficacité.

Ce que prouve le chômage anglais, ce n'est pas l'impuissance du mécanisme des prix, mais, bien au contraire, le fait que lorsqu'on en paralyse le fonctionnement, aucun équilibre économique ne saurait subsister.

Et c'est, d'ailleurs, la conclusion que confirment toutes les crises qui sévissent actuellement dans les domaines où, sous le signe de l'économie organisée, on a bloqué à des degrés divers — ou quelquefois seulement ralenti — le mécanisme par lequel s'effectuaient jadis les nécessaires adaptations de la production aux circonstances changeantes de la vie économique.

Il existe, il est vrai, une doctrine — le communisme — qui prétend supprimer les crises par adaptation systématique de l'offre à la demande. Dans un pareil régime, les prix n'ont plus aucun rôle à jouer; ils peuvent être fixés arbitrairement et devenir, aux yeux de ceux qui les fixent, de « justes prix ».

Malheureusement nous sommes convaincus, pour des raisons que, faute de place, nous devons renoncer à développer ici, que le communisme pur, parfaitement applicable dans des économies peu diversifiées et à l'intérieur de groupes peu nombreux — c'est d'ailleurs le régime en vigueur à l'intérieur de chaque groupement familial, où le père fixe par voie d'autorité ce que chacun produit et consomme — ne peut pas ne pas entraîner en permanence des crises graves d'insuffisance ou d'excès, dès qu'on prétend l'appliquer à des groupes nombreux, vivant dans une économie aussi complexe que celle des Etats industriels modernes.

Et ainsi, si l'on écarte la solution communiste, il faut bien se résoudre à constater que le prix du travail humain — pas plus qu'aucun autre prix — ne peut être fixé *a priori* et qu'il n'est aucun autre moyen d'éviter les crises permanentes de chômage que de laisser varier les salaires sous l'action des conditions économiques du moment.

Bien plus même, nous sommes convaincus que ces variations doivent s'effectuer aussi librement que possible. En cherchant à les retarder ou à en atténuer les effets, on prolonge seulement l'intensité et la durée des crises temporaires d'adaptation. Au contraire, pour réduire au minimum l'ampleur des variations de salaires répondant à une modification déterminée des conditions économiques, il est indispensable de laisser les mouvements de salaires exercer le plus rapidement possible leur action sur la répartition et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre, puisque ces mouvements ne peuvent prendre fin que lorsque l'adaptation qu'ils doivent provoquer aura été réalisée.

Ainsi, pour réduire au minimum les souffrances et les troubles qui sont la douloureuse conséquence des ruptures d'équilibre sur le marché du travail, la méthode efficace serait exactement l'inverse de celle qui a été appliquée en Angleterre et en Allemagne et que, par une extraordinaire aberration, on considère dans tous les pays, sauf aux Etats-Unis peut-être, comme une étape du progrès social. Pour réduire au minimum les souffrances du chômage, pour diminuer les mouvements de salaires, il n'est qu'une méthode, c'est de réduire au minimum les obstacles qui tendent à cristalliser le marché du travail, à immobiliser les salaires et à rendre impossibles les modifications dans la répartition de la main-d'œuvre.

Cette conclusion répugnera à la quasi-totalité de l'opinion; mais si, comme nous le croyons, elle est inéluctable, a-t-on le droit de ne pas l'exprimer ? Nous souhaitons ardemment l'augmentation du bien-être et plus encore sa généralisation. Nous croyons que l'amélioration du sort du plus grand nombre vaut tous les sacrifices. Mais nous sommes convaincus que les méthodes actuellement suivies pour y réussir vont à l'opposé du but vers lequel elles croient tendre. Assurément, en immobilisant les salaires, on peut maintenir aux ouvriers qui travaillent une rémunération quelque peu supérieure à celle qu'ils recevraient en régime de libre concurrence; mais on en condamne d'autres au chômage et on expose ceux-ci à des maux que l'assurance-chômage n'atténue que bien faiblement. En outre, on provoque des crises profondes,

dont les répercussions s'étendent peu à peu, et qui exposent aux pires dangers l'organisme économique tout entier.

Nous savons que l'on qualifiera ces vues de vaines ratiocinations libérales, qu'on les montrera uniquement inspirées de théories désuètes. Nous croyons pourtant avoir prouvé qu'elles étaient essentiellement fondées sur des constatations expérimentales, et nous ne pensons pas que ce soit faire œuvre pratique que de poursuivre, même sous une inspiration généreuse, des réalisations que le raisonnement, l'expérience et le bon sens prouvent irréalisables.

* * *

ANNEXE I

NOTE SUR LES INDICES UTILISÉS DANS LE DIAGRAMME DE LA PAGE 215 ET SUR LA MÉTHODE PAR LAQUELLE CE DIAGRAMME A ÉTÉ ÉTABLI

L'indice des salaires est l'indice de Bowley. Ainsi qu'il résulte de l'étude publiée par le professeur Bowley lui-même en 1929 (London et Cambridge Economic Service. Special Memorandum, n° 28. A new index-number of wages; janvier 1929), on peut légitimement admettre que, en première approximation, cet indice donne une image assez fidèle des variations du coût du travail humain par unité produite. A partir du début de 1925, on a utilisé la série nouvelle rapportée, comme la précédente, à la base 100 pour l'année 1913. A partir de janvier 1929, tous les indices utilisés (salaires et prix) ont été rapportés à la base 100 en décembre 1924. Sur le diagramme, on a assuré la continuité de la courbe salaires/prix et la quasi-continuité des courbes de salaires et de prix par déplacement des échelles.

L'indice des prix utilisé est l'indice des prix de gros du Board of Trade (base 100 en 1913 jusqu'en décembre 1928, 100 en décembre 1924 à partir de janvier 1929). On a beaucoup discuté sur l'emploi de l'indice des prix de gros, certains auteurs prétendant qu'il serait plus légitime d'employer ici l'indice du coût de la vie. C'est là une question qui sort du cadre du présent article; nous tenons cependant à indiquer que ce que l'on cherche à mesurer en calculant le rapport salaires/prix, c'est la disparité entre les variations de salaires et les variations de prix de vente, non le pouvoir d'achat de l'ouvrier. Autrement dit, on cherche par ce calcul à étudier un problème d'équilibre économique, sans entrer dans des considérations d'équité ou de juste prix, et c'est à ce titre qu'il paraît légitime de préférer l'indice des prix de gros à l'indice du coût de la vie.

Quant à l'indice du chômage, c'est le pourcentage du nombre des ouvriers inemployés dans un certain nombre de syndicats, relativement au nombre total des membres de ces syndicats. Il convient de remarquer que dans l'établissement des chiffres utilisés, on ne considère pas comme chômeurs les ouvriers privés de travail par maladie, pas plus que les grévistes. On a pris soin, en outre, de choisir les syndicats dont on utilise les statistiques dans des professions très diverses. C'est ainsi qu'en novembre 1922, sur les 1.305.750 ouvriers représentant l'effectif considéré, il y avait 13 p. 100 de mineurs, 35 p. 100 d'ouvriers des constructions mécaniques et maritimes, 5 p. 100 de métallurgistes, 10 p. 100 d'ouvriers du bâtiment, 11 p. 100 d'ouvriers des textiles, 8 p. 100 d'imprimeurs, 9 p. 100 d'ouvriers de confection, 9 p. 100 d'ouvriers de professions diverses.

Le Comité qui rassemble ces chiffres estime que les différentes professions étant inégalement représentées et la diminution dans la durée des journées de travail n'étant pas prise en considération, les indices publiés ne peuvent donner une idée de l'importance absolue du chômage, mais permettent, par contre, de suivre dans des conditions satisfaisantes la grandeur de ses variations.

Le tableau ci-après donne les valeurs numériques des indices utilisés pour la construction du diagramme de la page 215 :

Valeurs trimestrielles moyennes des indices utilisés.

Les chiffres des colonnes 2, 3 et 5 sont extraits du bulletin mensuel du *London and Cambridge Economic Service*.

Trimestres.	Salaires Indice du professeur Bowley. Base 100 en 1913.	Prix de gros Indice du Board of Trade. Base 100 en 1913.	Rapport Indice des salaires / Indice des prix.	Proportion en pour cent du nombre des chômeurs par rapport au total des effectifs syndicaux.
1919. 1...	207	249	0,831	2,7
» 2...	209	242	0,863	2,2
» 3...	216	258	0,837	1,9
» 4...	221	288	0,767	2,9
1920. 1...	231	309	0,747	1,9
» 2...	250	324	0,771	1,1
» 3...	267	314	0,850	1,7
» 4...	273	284	0,961	5,0
1921. 1...	276	227	1,215	8,5
» 2...	268	201	1,333	20,9
» 3...	244	190	1,284	16,0
» 4...	228	174	1,310	16,0
1922. 1...	215	162	1,327	16,5
» 2...	202	160	1,262	16,4

Trimestres.		Salaires Indice du professeur Bowley. Base 100 en 1913.	Prix de gros Indice du Board of Trade. Base 100 en 1913.	Rapport Indice des salaires. / Indice des prix.	Proportion en pour cent du nombre des chômeurs par rapport au total des effectifs syndicaux.
»	3...	189	157	1,203	14,5
»	4...	178	156	1,141	14,1
1923.	1...	177	158	1,120	13,0
»	2...	177	160	1,106	11,2
»	3...	174	156	1,115	11,3
»	4...	173	161	1,074	10,4
1924.	1...	174	166	1,048	8,3
»	2...	177	164	1,079	7,2
»	3...	179	165	1,084	8,0
»	4...	179	170	1,052	8.8
1925.	1...	181	169	1,071	9,1
»	2...	181	160	1,138	10,6
»	3...	180	157	1,153	11,3
»	4...	180	153	1,176	11,1
1926.	1...	180	147	1,22	10,4
»	2...	180	145	1,241	12,0
»	3...	180	150	1,200	13,4
»	4...	180	150	1,200	13,0
1927.	1...	181	143	1,265	11,0
»	2...	181	141	1,282	9,0
»	3...	180	141	1,277	9,3
»	4...	180	141	1,280	9.8
1928.	1...	180	141	1,279	10,2
»	2...	179	143	1,254	10,1
»	3...	179	139	1,286	11,6
»	4...	179	138	1,296	11,7
»	4... [1]	99,51	83,11	1 197 [1]	11,7
1929.	1...	99,5	83,6	1,190	11,5
»	2...	99,5	82,2	1,210	9,9
»	3...	99,3	82,1	1,194	10,0
»	4...	99,0	80,7	1,226	10,8
1930.	1...	98,7	76,9	1,283	13,2
»	2...	98,3	73,4	1,339	15,3
»	3...	98,2	70,7	1,389	17,1
»	4...	98,2	67,0	1,466	19,3

[1] A partir du quatrième trimestre 1928, les indices de salaires et de prix ont été rapportés à la base 100 en décembre 1924. Sur le diagramme de la page 215, on a assuré la continuité de la courbe du rapport salaires/prix et la quasi-continuité des courbes des indices de salaires et de prix en déplaçant les échelles.

ANNEXE II

OBSERVATIONS RELATIVES AUX VÉRIFICATIONS EXPÉRIMENTALES PRÉSENTÉES PAR LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL DANS SON ÉTUDE SUR « LES FLUCTUATIONS MONÉTAIRES ET LE CHÔMAGE »

(B. I. T., Commission du chômage, Genève 26-27 janvier 1931. Doc[t] U. C. 7. Epreuve non corrigée.)

La conclusion de l'étude du Bureau international du travail est ainsi formulée :

« En résumé, les exemples passés en revue et qui étaient pris dans des périodes différentes et intéressaient des pays variés, dénotent de façon frappante un lien entre le mouvement du niveau des prix et celui du chômage et mettent en évidence la nécessité de prendre des mesures afin d'empêchr à l'avenir de telles périodes de dépressions intenses et de chute des prix. »

Cette thèse n'est pas sans lien avec la nôtre. Nous avons montré que le chômage variait en Angleterre comme le quotient de l'indice des salaires par l'indice des prix, c'est-à-dire en raison directe de l'indice des salaires et en raison inverse de l'indice des prix. Le rédacteur de l'étude du B. I. T. constate comme nous que le chômage varie en raison inverse du niveau des prix, mais il omet de dire qu'il varie aussi en raison directe du prix du travail, c'est-à-dire de l'indice des salaires.

Or cette omission a, selon nous, une immense importance. Elle n'a pas seulement pour effet de rendre incomplète la thèse du B. I. T., elle fausse toutes les conséquences pratiques que l'on en peut tirer.

En premier lieu, en effet, elle conduit à penser que la baisse des prix doit entraîner un chômage permanent, alors que si notre thèse est exacte le chômage ne doit subsister qu'autant que les salaires ne se sont pas adaptés au niveau des prix nouvellement établi.

En second lieu, elle nie implicitement la toute-puissance des variations de salaires sur le marché du travail et justifie par là les mesures qui tendent à immobiliser la rémunération du travail humain.

Nous avons montré dans le corps de l'article précédent que la thèse du B. I. T. heurtait toutes les vues usuelles sur l'effet des variations de prix.

Son exposé est accompagné, il est vrai, de vérifications expérimentales nombreuses, et qui, à première vue, semblent probantes.

Or, bien que ces vérifications mériteraient une étude spéciale, étude que nous ne pouvons, faute de place, présenter ici, nous croyons devoir signaler qu'elles appellent les observations suivantes :

1° La doctrine semble assez incertaine quant à la façon dont le niveau des prix agirait directement sur le chômage. Tantôt, en effet, l'auteur déclare qu'il existe une relation entre la courbe du chômage et celle de la fluctuation du niveau des prix[6] — c'est la thèse qu'il vérifie pour les Etats-Unis, l'Angleterre et la France avant 1913 — tantôt, au contraire, il admet l'existence d'une relation directe entre la courbe du chômage et celle du niveau des prix (cas de l'Allemagne avant 1913, de l'Angleterre et de l'Allemagne en 1929-1930). Faute de savoir quelle thèse est celle de l'auteur — et elles sont extrêmement différentes l'une de l'autre — il nous faut les envisager séparément.

2° Les vérifications présentées dans l'étude du Bureau international du travail en ce qui concerne les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France pour la période antérieure à 1913 sont, il est vrai, assez satisfaisantes.

Mais ce résultat s'explique aisément si l'on remarque que le salaire, tant qu'il n'a pas été immobilisé comme il l'est actuellement en Angleterre, suit le niveau des prix avec un retard à peu près constant et de l'ordre d'une année. (V. diagramme de la p. 215 pour l'Angleterre). De ce fait, les courbes du rapport de l'indice des prix à celui de l'année précédente ou des fluctuations du niveau des prix doivent être très comparables à celles du rapport salaires/prix, et il n'est pas étonnant que la dernière de ces courbes étant comparable à celle du chômage, les autres le soient également.

En outre, lorsque les variations de prix sont faibles, les variations de salaire sont plus petites encore et, de ce fait, jouent peu de rôle dans les variations du rapport salaires/prix.

Ainsi donc, pour la période envisagée, l'expérience ne permettrait pas de choisir entre la thèse qui voit dans les variations du rapport salaires/prix la cause du chômage et celle qui la trouve dans les fluctuations du niveau des prix. Mais il n'en va pas de même dans les périodes de stabilité des salaires et de baisse rapide, à vitesse quasi constante, des prix. Telle est la période 1930 en Angleterre, dont le technicien du Bureau international du travail n'a étudié que le début, ce qui est très regrettable, car elle lui aurait montré que la fluctuation des prix n'expliquait plus l'augmentation du chômage.

En effet, en cette période, le niveau des prix baissant à une allure à peu près uniforme, la courbe des fluctuations et celle du rapport de l'indice du mois à celui du mois précédent sont à peu près horizontales cependant que le chômage augmente rapide-

1. On appelle fluctuation du niveau des prix, le quotient de la différence entre l'indice des prix du mois et celui du mois précédent par l'indice du mois. La courbe des fluctuations est peu différente de la courbe des rapports de l'indice du mois à celui du mois précédent.

ment [1]. Au contraire, la courbe salaires/prix s'élève rapidement et reste parallèle à celle du chômage.

3° Il est vrai que, en cette période, l'auteur de l'étude du Bureau international du travail trouvera une confirmation du second aspect de sa théorie — qu'il a pris soin d'ailleurs de distinguer à peine du premier — en montrant que le chômage varie très exactement en raison inverse du niveau des prix. Et l'on remarque, en effet, que dans le chapitre intitulé « 1929-1930 » de la brochure du Bureau international du travail (p. 20-23) il n'est plus question des fluctuations du niveau des prix, mais seulement de ses variations.

Or, il n'est pas douteux que dans une période où le niveau des salaires ne varie pas, le rapport salaires/prix varie en raison inverse du niveau des prix. La courbe salaires/prix est donc la même que la courbe de l'inverse du niveau des prix et il n'est pas étonnant que la première étant analogue à la courbe du chômage, la seconde le soit également. Autrement dit, dans une période où les salaires sont stabilisés, l'expérience ne peut permettre de choisir entre la théorie qui voit dans les variations du rapport salaires/prix la cause immédiate du chômage et celle qui la trouve dans les variations du niveau des prix.

Mais il n'en est pas ainsi dans les périodes où les salaires varient librement. En ces périodes, le chômage varie comme le rapport salaires/prix, non comme l'inverse du niveau des prix.

A ce sujet, il faut remarquer en premier lieu que la courbe présentée pour l'Allemagne en la période 1903-1913, à la page 13 de l'étude du Bureau international du travail, n'est aucunement probante. L'auteur constate un parallélisme entre la courbe du chômage et celle du niveau des prix; on pourrait aussi bien annoncer une opposition. Il semble surtout qu'il n'y ait entre les deux courbes qu'une très lointaine parenté et, en outre, que dans les périodes où la courbe du niveau des prix varie comme celle du chômage, elle la suive et ne la précède jamais, ce qui interdit de trouver dans les variations de prix les causes des variations du chômage.

Mais c'est surtout pour l'Angleterre, dans la période immédiatement postérieure à la guerre, que la thèse qui voit dans les seules variations du niveau des prix l'explication du chômage apparaît insuffisante.

En premier lieu, en effet, on constate sur le diagramme de la page 215 qu'en Angleterre, c'est en 1920, au moment précis où les prix ont commencé à baisser, que le chômage est apparu. Mais les prix ont baissé d'une manière continue du deuxième trimestre

1. On vérifiera aisément que, lorsque le rapport de l'indice du mois à celui du mois précédent est constant, la fluctuation de l'indice des prix l'est également.

1920 au deuxième trimestre 1922, alors que le chômage a augmenté jusqu'au deuxième trimestre 1921, pour diminuer ensuite, présentant donc des variations de sens inverses en une période de prix constamment décroissants.

Ceci ne s'explique pas aisément si l'on considère que le chômage dépend uniquement du niveau des prix. Par contre, si l'on admet qu'il dépend du prix réel du travail, autrement dit du prix du travail relativement à l'ensemble des prix, la confirmation est lumineuse.

Du premier trimestre 1920 au premier trimestre 1923, les prix diminuent, mais jusqu'au premier trimestre 1921 les salaires augmentent. De ce fait, le rapport salaires/prix, c'est-à-dire le prix relatif du travail, augmente très rapidement, comme le chômage.

A partir du premier trimestre 1921, les salaires commencent à diminuer — mais jusqu'au deuxième trimestre 1921 beaucoup moins vite que ne diminue pendant la même période le niveau des prix — le rapport salaires/prix continue à augmenter, et avec lui le chômage.

Pendant le trimestre suivant, au contraire, le niveau des salaires diminue plus vite que le niveau des prix; le rapport salaires/prix diminue ainsi que le chômage.

Entre le troisième trimestre 1921 et le premier trimestre 1922, l'indice des salaires diminue à peu près au même rythme que l'indice des prix. Le rapport salaires/prix varie peu et, pendant la même période, le chômage reste à peu près constant.

Au contraire, du premier trimestre 1922 à la fin de l'année 1922, l'indice des salaires diminue plus vite que l'indice des prix. Le rapport salaires/prix diminue, suivi, à un trimestre de décalage près, par le chômage.

Nous ne voulons exagérer ni la précision ni la valeur de cette série de coïncidences; mais il nous paraît impossible de nier qu'elles constituent une présomption très forte en faveur de la thèse qui admet l'existence d'un lien permanent entre les variations du chômage et celles du rapport salaires/prix, alors qu'elles seraient difficilement explicables dans l'hypothèse où le niveau des prix seul agirait sur les variations du chômage.

On pourrait, il est vrai, interpréter certaines d'entre elles en admettant que les variations du niveau des prix entraînent avec un décalage variable — très variable — des variations du chômage. Mais, là encore, un argument décisif intervient à l'encontre de cette thèse, argument que nous avons déjà utilisé dans l'article précédent.

Sur le diagramme de la page 215, on constate, en effet, que pendant les années 1922-23-24 le niveau des prix est resté presque stable en Angleterre, avec plutôt une légère tendance à la hausse. Si la thèse qui voit dans la baisse des prix la cause du chômage était exacte, le chômage aurait dû disparaître en Angleterre. Or,

pendant toute cette période, il n'y a jamais eu moins de un million de chômeurs.

Ceci montre avec évidence que, pendant toute cette période, la cause du chômage permanent doit être cherchée ailleurs que dans la baisse des prix et que, par suite, la thèse du B. I. T. ne saurait expliquer les phénomènes qui se sont succédé en Angleterre depuis la guerre.

Ainsi, en résumé, la thèse du Bureau international du travail est confirmée par les faits dans les périodes où, par suite de circonstances particulières, les conséquences qu'elle implique ne se distinguent pas de celles que nous avons tirées de la théorie qui lie les variations du chômage à celles du rapport salaires/prix. Dans tous les autres cas, elle est infirmée par l'expérience, et il n'est donc pas possible de la tenir pour vraie.